



La ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Rosine Hadizatou Coulibaly/Sori, était face aux députés, le vendredi 23 mars 2018, pour répondre à plusieurs questions orales dont celle des fonds communs au Burkina Faso.

Les députés sont « inquiets » du climat social qui règne au sein du ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, notamment avec la grève annoncée par la coordination des syndicats du ministère de l'Economie et des Finances, les 4 et 5 avril prochains. Pour ce faire, ils ont « convoqué » le premier responsable du département, le vendredi 23 mars 2018, afin d'avoir de plus amples explications sur les raisons de la grève en dépit du protocole d'accord signé. Face aux députés, Rosine Hadizatou Coulibaly/Sori s'est dit « préoccupée » par ce préavis de grève qui, selon elle, intervient à un moment où le gouvernement s'est engagé dans un processus de réformes pour résoudre, de façon optimale, les difficultés des travailleurs de son département en particulier et de l'agent public en général. Elle s'est d'autant plus dit peinée par les motifs de la grève qui, à son sens, sont non fondés. Il s'agit notamment de la question des retenues sur les Fonds communs (FC) au profit des syndicats et mutuelles du ministère, de la suppression de la dotation en carburant par arrêté N°2017-541/MINEFID du 26 décembre 2017, de la remise en cause de certains points des accords conclus entre les différents syndicats et le gouvernement, de la problématique de l'affectation d'un bâtiment R+4 du ministère et enfin, de la question relative aux réformes entreprises par le MINEFID « sans l'adhésion des travailleurs ». De toutes ces revendications, Mme Coulibaly s'est dit « choquée » par celle relative à l'affectation d'un bâtiment R+4 du ministère. Selon ses explications, ce sont les syndicats eux-mêmes qui, lors d'une rencontre avec la hiérarchie, ont fait part de la « mauvaise » qualité du bâtiment en question. « Ils m'ont fait savoir que l'immeuble est en mauvais état et que s'il s'écroule sur un agent, ma responsabilité sera engagée », a-t-elle indiqué. Et d'ajouter : « J'ai alors fait appel au laboratoire national des bâtiments et des travaux publics qui, après audit, m'a assurée que le bâtiment est bon ». Toute chose que le syndicat a refusé d'entendre, à écouter son témoignage. « Pour apaiser les esprits, j'ai trouvé un immeuble à Ouaga 2000 pour loger les agents qui étaient dans l'ancien bâtiment que j'ai par la suite cédé au ministère de l'Education nationale sur requête de l'ancien ministre Jean Martin Coulibaly. Et voilà que maintenant, les syndicats demandent qu'on leur rétrocède le bâtiment

qu'ils avaient pourtant refusé auparavant », a-t-elle dénoncé, l'air offusquée.

Priorité au dialogue

Pour elle, cette revendication, tout comme les autres évoquées pour la grève, n'ont pas lieu d'être. D'où son invite aux partenaires sociaux à faire prévaloir le dialogue pour le bien-être du ministère et du Burkina Faso. Elle a d'ailleurs souligné que les mouvements sociaux constituent des facteurs de risques qui entravent la croissance économique du pays. A titre d'exemple, elle a relevé que le Burkina Faso a perdu plus de 218 milliards de F CFA du fait des mouvements sociaux de 2016-2018. Ces chiffres ont fait réagir le président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé, qui a invité les syndicats à faire preuve d'un grain de patriotisme et à différer leurs revendications afin de permettre au pays de mobiliser les ressources nécessaires pour faire face au problème le plus urgent à savoir, celui de la sécurité. Par ailleurs, l'épineuse question des fonds communs s'est invitée au débat entre la ministre en charge des finances et les élus locaux qui ont voulu en connaître la situation exacte. A ce propos, Mme Coulibaly a fait savoir qu'il existe 21 fonds communs répartis dans 10 ministères. Tout en se réservant de donner des détails sur les fonds communs des autres ministères, elle a indiqué que son département à lui seul a versé plus de 55 milliards de F CFA comme primes à ses agents en 2017. Ce qui est plus criant, c'est l'évolution de ce fonds commun qui, à son avis, donne le tournis. Selon ses indications, le FC est passé de 20,11 milliards de F CFA en 2012 à 55 milliards de F CFA en 2017. L'autre aspect sur lequel elle s'est attardée, est le poids des primes par rapport à la masse salariale du ministère. En 2016 par exemple, elle a noté que les agents ont touché un salaire de 23, 851 milliards de F CFA contre un fonds commun de 26, 967 milliards de F CFA. Ce qui l'a amenée à dire que dans certains cas, le FC dépasse le salaire de l'agent.

MEF : 55 milliards de F CFA comme fonds communs en 2017

Écrit par Sidwaya

Lundi, 26 Mars 2018 09:29 - Mis à jour Lundi, 26 Mars 2018 09:35

Nadège YAMEOGO

Sidwaya